

# Rapport d'activité

pour la période 2020/2021

Version de janvier 2022

## Site Natura 2000 des carrières de Cénac

Département de la Gironde



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

SITE DE POITIERS : 44 bd Pont-Achard - 86000 Poitiers - tél. 05 49 50 42 59 - [poitiers@cen-na.org](mailto:poitiers@cen-na.org)



## **Maitrise d'ouvrage**

---

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire  
Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt  
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle-Aquitaine  
Préfecture du département de la Gironde  
Direction départementale des territoires et de la mer de Gironde

## **Structure porteuse**

---

Préfecture du département de la Gironde  
Direction départementale des territoires et de la mer de Gironde

## **Co-animateur Natura 2000**

---

Structure :	<b>Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine</b>
Président :	Philippe SAUVAGE
Directeur :	Pierre SELIQUER
Responsable de l'antenne Gironde :	Quentin DILASSER
Chargé de mission Natura 2000 :	Pascal TARTARY
Antenne Gironde :	87 Quai des Queyries, 33100 Bordeaux

Structure :	<b>Chambre d'agriculture de la Gironde</b>
Président :	Jean-Louis DUBOURG
Directeur :	Thierry MAZET
Chef de service :	Laurent COURAU
Chargée de mission Natura 2000 :	Lanon DANIAU
Antenne Gironde :	17 cours Xavier Arnoz - CS71305 - 33082 Bordeaux Cedex

## **Rédaction du bilan**

---

Rédaction :	Pascal TARTARY, Animateur Natura 2000 (CEN Nouvelle-Aquitaine) Manon DANIAU, Co-animatrice Natura 2000 (Chambre d'agriculture de la Gironde)
Relecture :	Quentin DILASSER, Responsable de l'antenne Gironde (CEN Nouvelle-Aquitaine)
Validation :	Sophie EYHERABIDE, Chargée de mission (DDTM33)

## **Cartographie**

---

Pascal TARTARY, Animateur Natura 2000

## **Illustrations**

---

Pascal TARTARY, Animateur Natura 2000

## Table des matières

INTRODUCTION.....	5
I. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOCB. ....	6
A. Enjeux écologiques identifiés sur le site.....	6
B. Objectifs de développement durable et objectifs opérationnels. ....	7
C. Mesures identifiées dans le DOCOB pour atteindre les objectifs. ....	8
II. Missions de la structure animatrice. ....	10
A. Gestion des habitats et espèces.....	10
1. <i>Contrat Natura 2000</i> . ....	10
2. <i>Mesures agroenvironnementale</i> . ....	12
3. <i>Charte Natura 2000</i> . ....	14
4. <i>Synthèse cartographique des actions de contractualisation</i> .....	16
B. Suivi des évaluations d'incidences. ....	17
C. Suivis scientifiques.....	17
D. Extension de périmètre. ....	17
E. Information, communication et sensibilisation. ....	20
F. Veille à la cohérence des politiques publiques. ....	20
G. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site. ....	21
H. Saisie sous le logiciel SIN2. ....	22
I. Versement des données au système d'information de l'inventaire national du patrimoine naturel. ....	22
III. Dynamique territoriale.....	23
A. Relevé du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. ....	23
B. Relevé d'autres structures. ....	23
CONCLUSION.....	24

## Table des figures

<i>Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 (DOCOB, 2008)</i> .....	5
<i>Figure 2 : Synthèse des actions de contractualisation sur le site</i> .....	16
<i>Figure 3 : Projet d'extension sur le site de la Pimpine, pouvant influer sur l'état de conservation des populations du site de Cénac</i> . ....	19
<i>Figure 4 : Page internet du site Natura 2000 de Cénac</i> . ....	20

## Table des tableaux

<i>Tableau I : Habitats et espèces ayant justifié la désignation du site (Source : DOCOB, 2008).</i>	6
<i>Tableau II : Autres espèces à enjeu sur le site (Source : DOCOB, 2008)</i>	6
<i>Tableau III : Objectifs de développement durable et objectifs opérationnels associés (Source : DOCOB, 2008)</i>	7
<i>Tableau IV : Actions à entreprendre (Source : DOCOB, 2008).</i>	8
<i>Tableau V : Contact pris lors de l'année 2020/2021.</i>	10
<i>Tableau VI : Rappel des contrats en attente de validation depuis la mise en œuvre du DOCOB.</i>	11
<i>Tableau VII : Rappel des contrats concrétisés lors des différentes phase d'animation</i>	12
<i>Tableau VIII : Panel d'exploitations interrogées pour la mise en œuvre possible de MAEC</i>	12
<i>Tableau IX : Bilan de l'enquête sur la mise en œuvre de MAEC</i>	12
<i>Tableau X : Diagnostic d'exploitation entreprise en 2020-2021.</i>	12
<i>Tableau XI : Rappel des MAEC en attente de concrétisation depuis le début de la mise en œuvre du DOCOB.</i>	13
<i>Tableau XII : Bilan des MAEC proposées et mises en œuvre sur le territoire depuis le début de la mise en œuvre du DOCOB.</i>	14
<i>Tableau XIII : Bilan du nombre de contacts démarchés pour signer la charte Natura 200 en 2019-2020.</i>	14
<i>Tableau XIV : Bilan du nombre d'engagements pour signer la charte Natura 2000 en 2019-2020</i>	14
<i>Tableau XV : Synthèse des signataires de la charte Natura 2000.</i>	15
<i>Tableau XVI : Synthèse de la démarche d'évaluation des incidences sur le site.</i>	17
<i>Tableau XVII : Détail des propositions d'extension sur le site de la Pimpine</i>	17
<i>Tableau XVIII : Rencontres engagées avec les collectivités locales en 2020/2021.</i>	20
<i>Tableau XIX : Liste des rencontres autour de la gouvernance et de la gestion administrative et financière du site.</i>	21

## Table des annexes

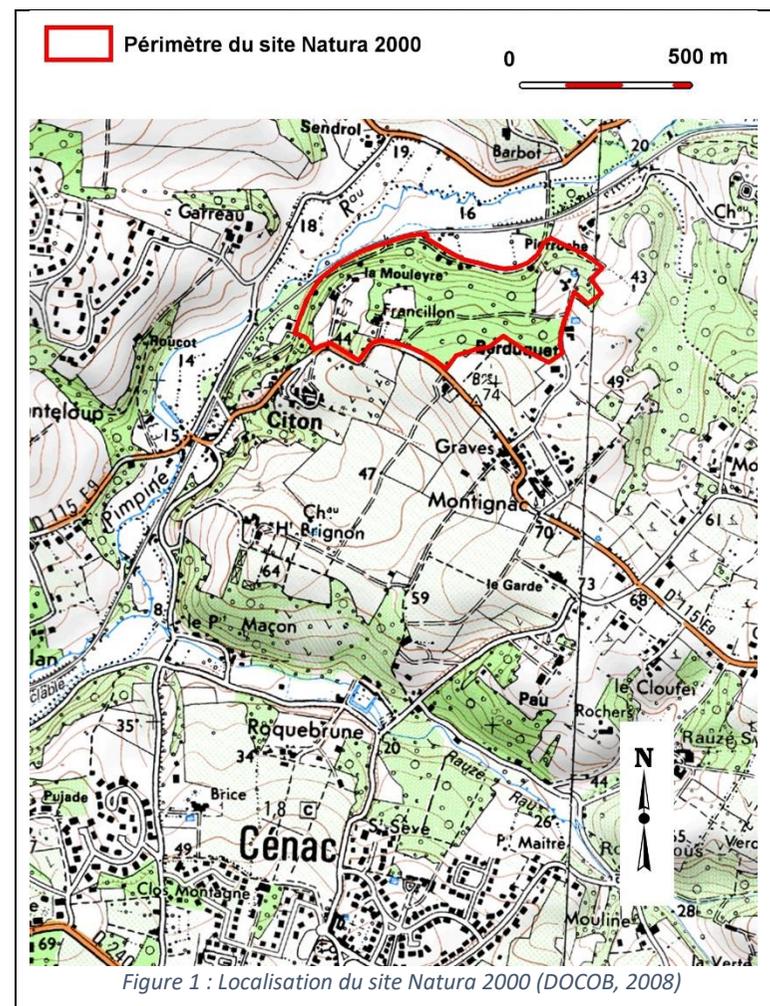
<i>Annexe 1 : Fiche de synthèse du site Natura 2000</i>	
<i>Annexe 2 : Arrêté préfectoral de constitution du COPIL</i>	
<i>Annexe 3 : Arrêté ministériel de désignation</i>	

## INTRODUCTION.

Le site Natura 2000 des « carrières de Cénac » (FR 7200698) s'étend sur une superficie de 22,63 ha au sein de l'entité paysagère de l'Entre-deux-mers en Gironde, sur la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, aux portes de l'agglomération Bordelaise. Il correspond à un ensemble forestier ponctué d'un réseau de galeries souterraines propices à la conservation des chauves-souris.

Le Document d'objectifs (DOCOB), élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine a été validé lors du Comité de Pilotage (COPIL) de juillet 2008. L'Etat est porteur du DOCOB et a confié pour trois ans l'animation au groupement constitué du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (ci-après CEN Nouvelle-Aquitaine) pour la partie concernant les espaces naturels et de la Chambre d'agriculture de la Gironde pour la partie relative aux actions agro-écologiques.

Le présent bilan d'animation couvre la deuxième année de la troisième tranche d'animation du site sur la période allant du 13 décembre 2020 au 13 décembre 2021.



## I. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOCB.

### A. Enjeux écologiques identifiés sur le site.

Tableau I : Habitats et espèces ayant justifié la désignation du site (Source : DOCOB, 2008).

Code	Intitulé des habitats d'intérêt communautaire	Enjeu de conservation	Code	Nom scientifique	Enjeu de conservation
-	-	-	1303	Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Moyen
			1304	Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Fort
			1305	Rhinolophe euryale <i>Rhinolophus euryale</i>	Indéterminé
			1307	Petit Murin <i>Myotis blythii</i>	Fort
			1308	Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	Moyen
			1310	Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	Indéterminé
			1321	Murin à oreille échancrée <i>Myotis emarginatus</i>	Fort
			1323	Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	Moyen
			1324	Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	Fort

Tableau II : Autres espèces à enjeu sur le site (Source : DOCOB, 2008)

Code	Nom scientifique	Code	Nom scientifique
60360	Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	60518	Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i>
60383	Murin à moustaches <i>Myotis mystacinus</i>	60527	Oreillard brun <i>Plecotus austriacus</i>
60408	Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	79299	Murin d'Alcathoé <i>Myotis alcathoe</i>
60430	Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>		

## B. Objectifs de développement durable et objectifs opérationnels.

Tableau III : Objectifs de développement durable et objectifs opérationnels associés (Source : DOCOB, 2008).

Objectif de développement durable	Objectif opérationnel	Code de l'action rattachée
ODD1 - Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial	OO1.1 - Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris	GH1, GH2
ODD2 - Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces	OO2.1 - Suivre les colonies de chauves-souris en hiver	SE1, SE3, SE5
	OO2.2 - Suivre les conditions hygrothermiques des carrières et des extérieurs	SE2
	OO2.3 - Améliorer les connaissances concernant l'utilisation des différentes cavités	SE1, SE3, SE5
	OO2.4 - Evaluer la présence hors du site du grand rhinolophe en période de reproduction	SE1, SE4, SE5
	OO2.5 - Evaluer la conservation des espèces	SE1, SE3, SE4, SE5
ODD3 - Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces	OO3.1 - Mettre en place de la sensibilisation ex-situ	VA1, AN2, AN5
ODD4 - Animer l'application du Document d'Objectifs	OO4.1 - Préparer la mise en œuvre du DOCOB	AN1, AN2, AN4, AN5
	OO4.2 - Mettre en œuvre les mesures contractuelles	AN10, AN11, AN12, AN13, AN14, AN3, AN6, AN7, AN8, AN9
	OO4.3 - Mettre en œuvre les mesures hors contrat	AN12, AN13, AN14, AN3, AN6, AN8, AN9
	OO4.4 - Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan	AN15, AN16, AN17, AN4, AN8, AN9
<p><i>Légende : ODD = Objectif de développement durable      OO = Objectif opérationnel      CT = action technique préparatoire</i>  <i>GH = gestion des habitats      ES = étude scientifique      SE = suivi écologique      VA = valorisation      AN = animation</i></p>		

**C. Mesures identifiées dans le DOCOB pour atteindre les objectifs.**

Tableau IV : Actions à entreprendre (Source : DOCOB, 2008).

Code	Intitulé	Nature	Objectifs opérationnels	Objectifs de dév. dur.
GH1	Mise en place d'un périmètre de protection ou de grilles et information sur les carrières prioritaires	Gestion des habitats et espèces	OO1.1	ODD1
GH2	Mise en place d'un périmètre de protection ou de grilles et information sur les carrières non prioritaires	Gestion des habitats et espèces	OO1.1	ODD1
SE1	Suivi des populations de chiroptères des carrières	Suivi/connaissance scientifique	OO2.1, OO2.3, OO2.4, OO2.5	ODD2
SE2	Acquisition et pose de détecteurs de suivi hygrothermique (intérieur / extérieur)	Suivi/connaissance scientifique	OO2.2	ODD2
SE3	Suivi bimensuel en hiver des populations de chiroptères	Suivi/connaissance scientifique	OO2.1, OO2.3, OO2.5	ODD2
SE4	Recherche de gîtes estivaux à proximité	Suivi/connaissance scientifique	OO2.4, OO2.5	ODD2
SE5	Reprise et analyse des données de suivi	Suivi/connaissance scientifique	OO2.1, OO2.3, OO2.4, OO2.5	ODD2
VA1	Mise en place de la sensibilisation ex-situ	Animation/communication/sensibilisation	OO3.1	ODD3
AN1	Identification des ayant-droits	Autres	OO4.1	ODD4
AN2	Information et communication sur les mesures de gestion	Animation/communication/sensibilisation	OO3.1, OO4.1	ODD3, ODD4
AN3	Identification des besoins financiers	Autres	OO4.2, OO4.3	ODD4
AN4	Rédaction de la charte Natura 2000	Autres	OO4.1, OO4.4	ODD4
AN5	Prise de contact avec les ayants-droits	Autres	OO3.1, OO4.1	ODD3, ODD4
AN6	Diagnostic des parcelles	Autres	OO4.2, OO4.3	ODD4

Code	Intitulé	Nature	Objectifs opérationnels	Objectifs de dév. dur.
AN7	Proposition de contrat	Autres	OO4.2	ODD4
AN8	Aide au montage des dossiers	Autres	OO4.2, OO4.3, OO4.4	ODD4
AN9	Suivi de l'instruction	Autres	OO4.2, OO4.3, OO4.4	ODD4
AN10	Aide à la mise en oeuvre technique des mesures	Autres	OO4.2	ODD4
AN11	Suivi de la consommation financière	Autres	OO4.2	ODD4
AN12	Ingénierie financière	Autres	OO4.2, OO4.3	ODD4
AN13	Élaboration de cahier des charges techniques	Autres	OO4.2, OO4.3	ODD4
AN14	Conduite d'opération	Autres	OO4.2, OO4.3	ODD4
AN15	Bilan et évaluation des actions	Autres	OO4.4	ODD4
AN16	Organisation du COPIL	Autres	OO4.4	ODD4
AN17	Coordination des avis techniques	Autres	OO4.4	ODD4
<p><i>Légende : ODD = Objectif de développement durable    OO = Objectif opérationnel    CT = action technique préparatoire</i>  <i>GH = gestion des habitats    ES = étude scientifique    SE = suivi écologique    VA = valorisation    AN = animation</i></p>				

## II. Missions de la structure animatrice.

Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et espèces ;
- Suivi des évaluations d'incidences ;
- Suivis scientifiques ;
- Information, communication et sensibilisation ;
- Veille à la cohérence des politiques publiques ;
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

Ces missions structurent la suite du bilan (§A et suivants).

### A. Gestion des habitats et espèces.

#### 1. Contrat Natura 2000.

Pour le moment, les contacts pris sur le site n'ont abouti à aucune proposition de contrat Natura 2000.

Le site Natura 2000 des carrières de Cénac et celui du réseau hydrographique de la Pimpine étant riverain, les actions entreprises sur l'un des deux sites sont bénéfiques à l'autre que ce soit en terme de conservation des zones de chasse ou de préservation des corridors de vol pour les populations de chiroptères. Dans cette optique, nous présentons ici également les actions entreprises sur le site de la Pimpine qui ont un rapport avec la conservation des chauves-souris.

*Tableau V : Contact pris lors de l'année 2020/2021.*

Identifiant	Etat d'avancement au 31/12/2020	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou accès
COLTER3	En cours de diagnostic	Latresne ; Le Lignan de Bordeaux ; Sadirac	Prairies humides ; Cuivré des marais ; Damier de la Succise ; Chiroptères	12,37 ha
<p><i>Légende :</i> PRO = Propriétaire COLTER = Collectivité territoriale CAR = Carignan de Bordeaux n.r. = non renseigné</p>				

L'absence de résultat ici ne traduit pas la réalité de l'animation territoriale engagée sur le site. Plusieurs propriétaires (10 agriculteurs et une collectivité) ont été contactés mais sont toujours en réflexion quant à leur décision.

Tableau VI : Rappel des contrats en attente de validation depuis la mise en œuvre du DOCOB.

Identifiant	Code de l'action	Dénomination de l'action	Etat d'avancement au 30/12/2021	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou accès	% prévisionnel de réalisation	Subvention prévisionnelle à prévoir
COLTER2	-	Entretien de prairies par la fauche	En attente de positionnement du propriétaire	Latresne	Zone de chasse à chauves-souris	2,53 ha	Hors objectif	-
	-	Entretien de prairies par le pâturage extensif		Latresne		2,53 ha	Hors objectif	-
	-	Entretien de milieux ouverts par gyrobroyage		Latresne		2,53 ha	Hors objectif	-
	-	Restauration de la diversité physique des cours d'eau et de leur dynamique		Latresne	Corridor de déplacement des chauves-souris	563 ml	Hors objectif	-
	-	Restauration de la ripisylve et de la végétation de berge		Latresne		1 874 ml	Hors objectif	-
	-	Entretien de la ripisylve et de la végétation de berge		Latresne		1 874 ml	Hors objectif	-
	-	Entretien des haies existantes		Latresne		600 ml	Hors objectif	-
PROCAR1	-	Entretien de prairies par la fauche	En attente de positionnement du propriétaire	Carignan de Bordeaux	Zone de chasse à chauves-souris	4,66 ha	Hors objectif	-
<b>TOTAL PREVISIONNEL</b>								<b>- €</b>
<i>Légende : PRO = Propriétaire COLTER = Collectivité territoriale CAR = Carignan de Bordeaux</i>								

Le propriétaire de Carignan de Bordeaux s'apprête à prendre sa retraite. Les perspectives de contractualisation ne sont dans ce cas pas très bonne en terme de timing. Quant à la commune de Latresne, elle se pose encore beaucoup de question sur l'avenir de ses terrains communaux et de son projet de valorisation sur ce secteur.

Tableau VII : Rappel des contrats concrétisés lors des différentes phase d'animation

Identifiant	Code de l'action	Dénomination de l'action	Etat d'avancement au 31/12/2020	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou accès	% de réalisation de l'objectif	Subvention engagée
-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL :</b>								<b>0,00 €</b>
<i>Légende : PRO = Propriétaire COLTER = Collectivité territoriale CAR = Carignan de Bordeaux</i>								

## 2. Mesures agroenvironnementale.

Pour le moment, les contacts (11) pris sur le site n'ont abouti à aucune proposition de mesures agro-environnementales. Les surfaces indiquées ici ne sont pas celles du site Natura 2000, mais celles du projet de plan agro-environnemental et climatique (PAEC) couvrant un territoire plus important notamment pour intégrer des éléments de fonctionnalités écologiques.

Tableau VIII : Panel d'exploitations interrogées pour la mise en œuvre possible de MAEC.

Nombre d'exploitants démarchés	Nombre de parcelles démarchées	Surface démarchée	% de la surface agricole du site
6	n.r.	404,61 ha (dont 277 de prairies et 127 de vignes)	81%
<i>Légende : n.r. = non renseigné</i>			

Tableau IX : Bilan de l'enquête sur la mise en œuvre de MAEC.

Rappel du nombre d'exploitants démarchés	Nombre d'exploitants intéressés	Nombre de parcelles	% de concrétisation	Surface engagée	% de la surface agricole du site
6	4	34	66%	100	20%

Tableau X : Diagnostic d'exploitation entreprise en 2020-2021.

Exploitation ou	Nombre de parcelles	Type de milieux	Surface	% de la surface agricole du site
-----------------	---------------------	-----------------	---------	----------------------------------

propriétaire				
<u>Légende</u> : PRO = Propriétaire    AGR = Agriculteur    CAR = Carignan de Bordeaux    LIG = Lignan-de-Bordeaux				

Tableau XI : Rappel des MAEC en attente de concrétisation depuis le début de la mise en œuvre du DOCOB.

Identifiant	Code de l'action	Dénomination de l'action	Etat d'avancement au 30/12/2020	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou accès	% prévisionnel de réalisation	Subvention prévisionnelle à prévoir
AGRCAR1	-	Entreprendre un retard de fauche	En attente de positionnement	Carignan de Bordeaux	Prairies de fauches	4,66 ha	n.r.	n.r.
		Ajuster la pression de pâturage	En attente de positionnement	Carignan de Bordeaux	Prairies humides / prairies paturées	44,73 ha		
		Maintien des arbres isolés	En attente de positionnement	Carignan de Bordeaux	Arbres isolés	n.c.		
AGRLIG1			En cours de finalisation	Le Lignan de Bordeaux	En cours de diagnostic	52,14 ha	n.r.	n.r.
<b>TOTAL PREVISIONNEL</b>								<b>- €</b>
<u>Légende</u> :    AGR = Agriculteur    CAR = Carignan de Bordeaux    LIG = Lignan de Bordeaux								

Le projet agro-environnemental et climatique est en cours de construction. Jusqu'à maintenant, aucun agriculteur n'avait souhaité s'engager dans ce dispositif. La mauvaise réputation des MAEC (retard de paiement, lourdeur administrative...) en sont probablement à l'origine.

Tableau XII : Bilan des MAEC proposées et mises en œuvre sur le territoire depuis le début de la mise en œuvre du DOCOB.

Identifiant	Période de contractualisation	Code PAEC	Actions	Surface, nombre ou linéaire potentielle engageable	Surface engagée (ha) ou linéaire (ml)	Habitats visés	% de la surface agricole du site	% de la surface viticole du site	Subvention
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL PREVISIONNEL</b>									<b>0,00 €</b>
<i>Légende :</i> AGR = Agriculteur CAR = Carignan de Bordeaux									

### 3. Charte Natura 2000.

Tableau XIII : Bilan du nombre de contacts démarchés pour signer la charte Natura 200 en 2019-2020.

Public ciblé	Nombre de contacts démarchés	Surface démarchée	% du nombre total de parcelles sur le site	% de la surface totale du site
Propriétaire	5	112 ha	Hors site	Hors site
Acteur socio-économique	5	-	-	-

Tableau XIV : Bilan du nombre d'engagements pour signer la charte Natura 2000 en 2019-2020.

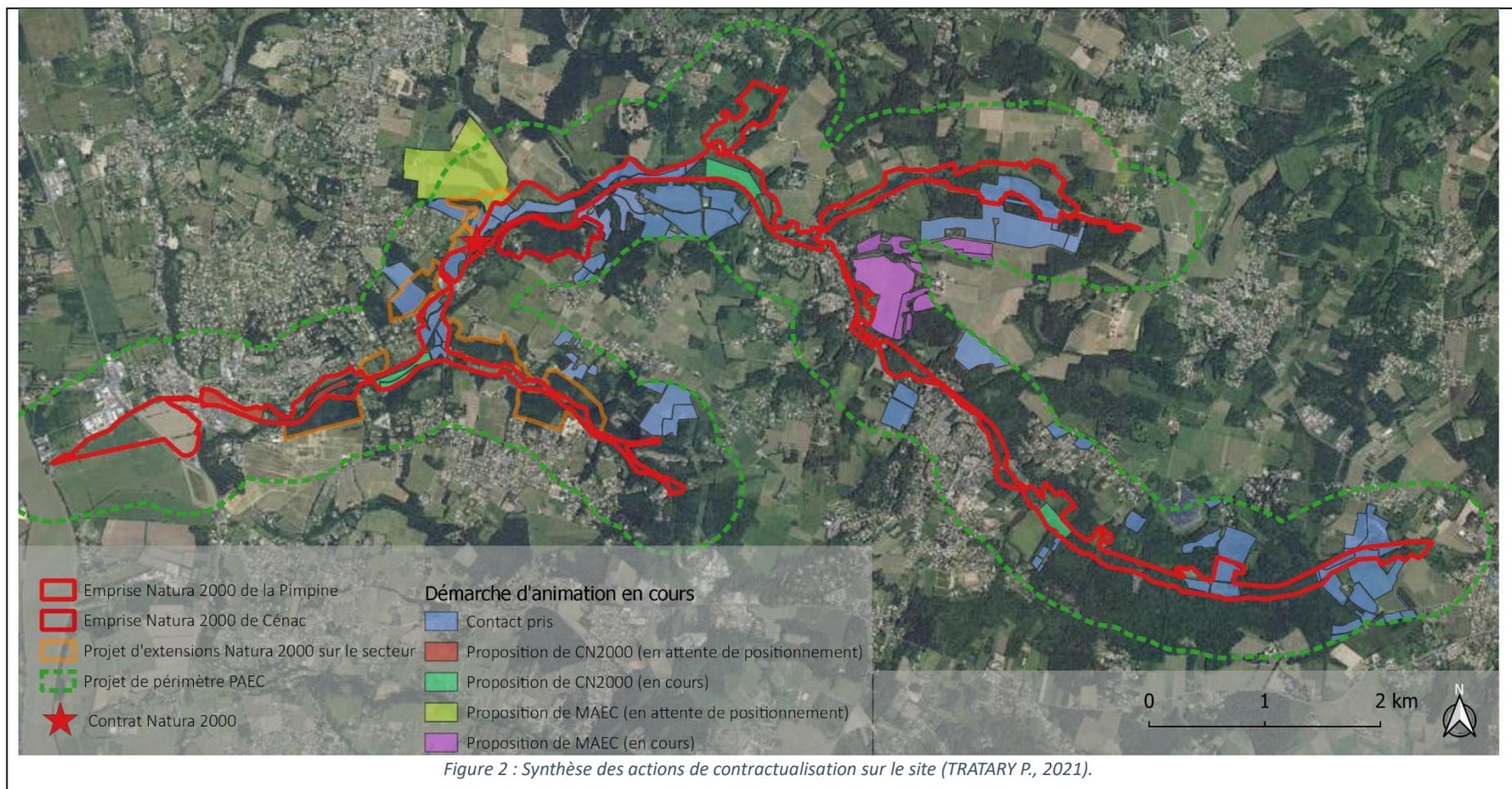
Public ciblé	Nombre de contacts démarchés	Concrétisation	% de concrétisation	Surface engagée	% du nombre total de parcelles sur le site	% de la surface totale du site
Propriétaire	5	0	0	-	-	-
Acteur socio-économique	5	0	0	-	-	-

Pour le moment, aucun des cinq propriétaires ne s'est positionné pour concrétiser la signature d'une charte Natura 2000 sur son domaine.

*Tableau XV : Synthèse des signataires de la charte Natura 2000.*

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Période</b>	<b>Commune</b>	<b>Milieu concerné</b>	<b>Activité concerné</b>	<b>Surface (ha)</b>
ASSXXX 1	2020-2025	-	-	Naturaliste	-
ASSXXX 2	2017-2022	-	Milieux aquatiques Milieux humides temporaires	-	Hors site
<u>Légende</u> : PRO = Propriétaire    AGR = Agriculteur    ASS = Association					

#### 4. Synthèse cartographique des actions de contractualisation



## B. Suivi des évaluations d'incidences.

Tableau XVI : Synthèse de la démarche d'évaluation des incidences sur le site.

Identifiant	Procédure	Objet	Commune	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
-	-	-	-	-	-	-
<b>Rappel projet antérieur</b>						
Projet 1	Etude d'impact	Construction d'un lotissement	Cénac	Indirect	-	Favorable
Projet 2	Schéma	PLU	Cénac	-	-	Favorable
Projet 3	Cas par cas	Construction d'un lotissement	St Genès de Lombaud	Indirect	-	Inconnu
Projet 4	Loi sur l'eau	Construction d'un lotissement	Le Lignan de Bordeaux	Indirect	-	Favorable mais soumis à prescription

## C. Suivis scientifiques.

Aucun suivi naturaliste, à notre connaissance, n'a été mené sur le site.

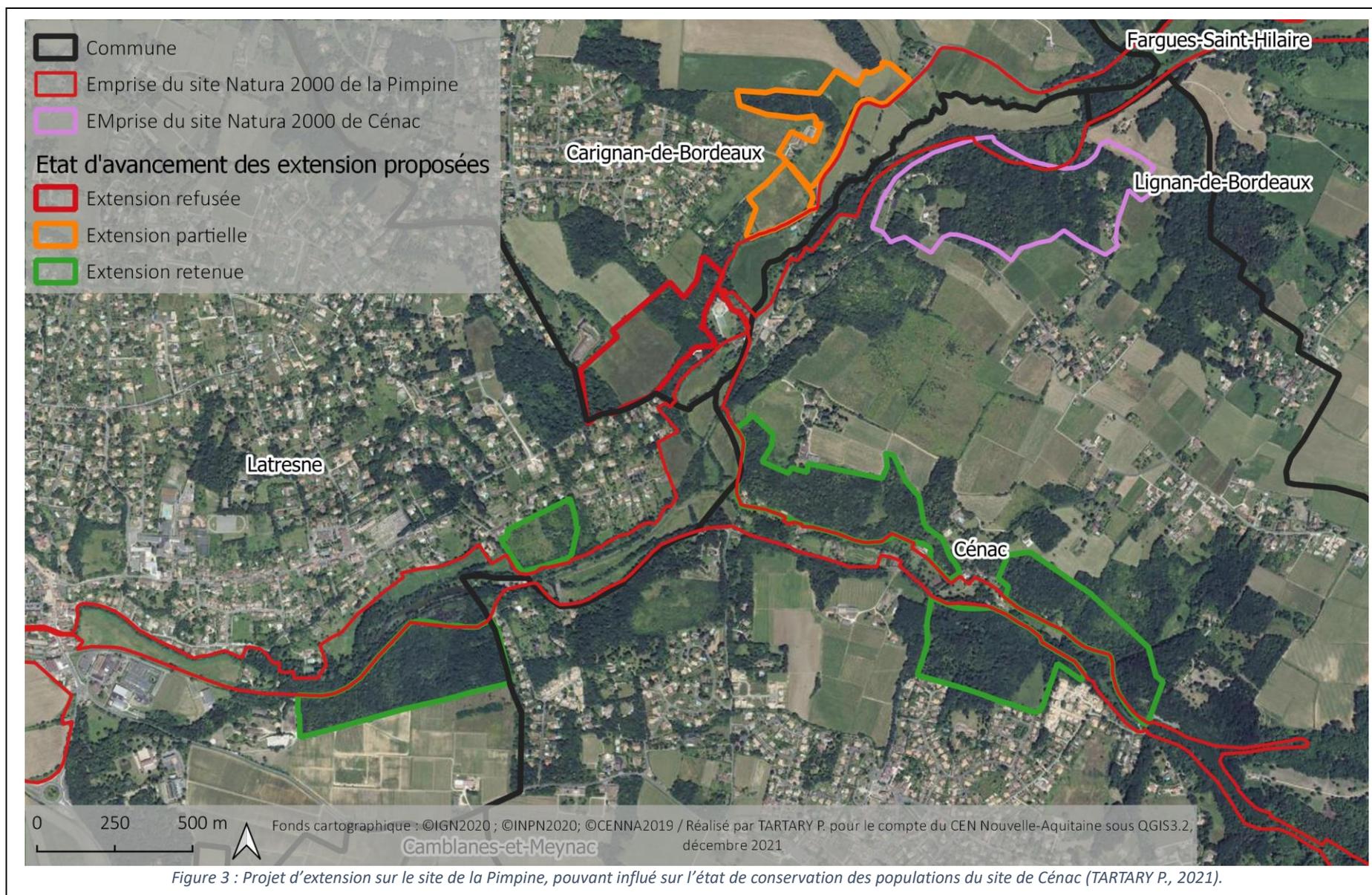
## D. Extension de périmètre.

Pour les mêmes raisons que pour la gestion des habitats et des espèces, le projet d'extensions prévu sur le site Natura 2000 du Réseau hydrographique de la Pimpine sera bénéfique à l'état de conservation des populations de chauves-souris du site des carrières de Cénac. Dans cette perspective, nous faisons ici une présentation de ces extensions sous l'angle des enjeux liés aux populations de chauves-souris en présence. Les expertises écologiques étant finalisées (2020), les communes concernées par ces extensions vont être consultées par les services de l'Etat dans le courant de l'année prochaine.

Tableau XVII : Détail des propositions d'extension sur le site de la Pimpine

Secteur d'extension	Principale caractéristique	Enjeux pour les chauves-souris	Surface	Distance au site de Cénac	Détails
Espaces naturels sensibles du Grand	Forêt et cavités	Gites souterrains et forestiers	12,28 ha	1,9 km	Poursuite de la

Secteur d'extension	Principale caractéristique	Enjeux pour les chauves-souris	Surface	Distance au site de Cénac	Détails
Parc					démarche d'extension
Parcelles Peyrepin	Ancienne prairie enrichée	Zone potentielle de chasse	3,87 ha	1,3 km	Poursuite de la démarche d'extension
Parcelles du Petit Macon	Forêt et cavités	Gites souterrains et forestiers	13,21 ha	800 m	Poursuite de la démarche d'extension
Parcelles du Rocher	Forêt et cavités	Gites souterrains et forestiers	9,28 ha	1,3 km	Poursuite de la démarche d'extension
Forêt communale du Petit Maitre	Forêt	Gites forestiers	9,28 ha	1,4 km	Poursuite de la démarche d'extension
Parcelles du Château de Canteloup	Prairie de fauche	Zone de chasse	3,87 ha	800 m	Exclusion de l'extension (refus des propriétaires)
Parcelles du Roncot	Forêt de robinier	-	2,06 ha	500 m	Exclusion de l'extension (Pas d'intérêt écologique)
Parcelles de prairies de Garreau	Prairie de fauche	Zone de chasse	3,20 ha	270 m	Poursuite de la démarche d'extension
Parcelles de pâture Garreau	Prairie pâturée	Zone de chasse	1,91 ha	270 m	Poursuite de la démarche d'extension
Parcelles forestières de Sendrol	Forêt	Gites forestiers	1,91 ha	400 m	Exclusion de l'extension (refus des propriétaires)
Parcelles en prairie de Sendrol	Prairie pâturée et prairie humide	Zone de chasse	4,15 ha	300 m	Exclusion de la partie non humide (refus des propriétaires)
TOTAL des surfaces en extensions retenues			53,03 ha		
TOTAL des surfaces en extensions non retenues			11,99 ha		
TOTAL des surfaces			65,02 ha		



## E. Information, communication et sensibilisation.

Le page internet dédiée au site Natura 2000 est en ligne depuis le premier trimestre 2021. Depuis cette date, 752 personnes sont venues visiter le site, et elles ont pu consulter 1295 pages. Cette page permet de :

- Suivre toutes les actualités du site ;
- S'informer sur le réseau Natura 2000 ;
- Découvrir le site des carrières souterraines de Villegouge (cartographie, habitats naturels, espèces) ;
- Découvrir les outils de gestion disponibles pour restaurer les milieux ;
- S'informer sur l'évaluation des incidences Natura 2000 et trouver toutes les ressources nécessaires à l'instruction du projet ;
- Télécharger les documents de référence concernant le site ;
- Contacter l'animateur.



Figure 4 : Page internet du site Natura 2000 de Cénac.

Il est important de noter que ce site est transférable en cas de changement d'animateur. Le site est opérationnel depuis début 2021 et peut être visité à l'adresse suivante : <https://carrieres-de-cenac.fr/>

Parallèlement, une newsletter semestrielle devait être diffusée, la réalisation de ces newsletters ont pris beaucoup de retard. Cet élément est à mettre en lien avec une mise en ligne tardive de la page internet, puisque les articles de l'une sont postés sur l'autre. Par ailleurs, la fonctionnalité permettant de mettre des actualités sur le site internet n'a pas été ouverte initialement. Nous espérons un correctif rapide.

## F. Veille à la cohérence des politiques publiques.

L'année 2020/2021 a encore été marquée par des difficultés pour rencontrer les collectivités territoriales sur le secteur essentiellement dû à la crise sanitaire. Les modalités de rencontres (crise sanitaire) y sont pour beaucoup, ainsi qu'un manque de disponibilité de la part de l'animateur Natura 2000.

Tableau XVIII : Rencontres engagées avec les collectivités locales en 2020/2021.

Date	Structures	Interlocuteur	Thématique	Résultat
???	SIETRA	Ghislain PONCIN	Plan pluriannuel de gestion du bassin versant	Invitation au comité de pilotage de lancement
RAPPEL DES RENCONTRES DEJA ENTREPRISES LORS DE LA PRECEDENTE TRANCHE				

Date	Structures	Interlocuteur	Thématique	Résultat
20 février 2020	SIETRA	Ghislain PONCIN	Plan pluriannuel de gestion du bassin versant	Invitation au comité de pilotage de lancement
08 décembre 2020	SIETRA	Ghislain PONCIN	Plan pluriannuel de gestion du bassin versant	Invitation au comité de pilotage de restitution du diagnostic
08 décembre 2020	CC PE2M	Hugo MOLINIER	Plan paysage de la collectivité	Invitation au comité de pilotage

### G. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

Date	Interlocuteur	Thématique
07/01/2021	DDTM de la Gironde	Compte rendu de COPIL
15/01/2021	DDTM de la Gironde	Rapport annuel
19/01/2021	Chambre d'agriculture	Avancement diagnostic
28/01/2021	DDTM de la Gironde	Facturation
17/02/2021	DDTM de la Gironde	Avancement de l'animation
29/02/2021	Chambre d'agriculture	Avancement diagnostic
16/03/2021	DDTM de la Gironde	Avancement de l'animation
29/03/2021	Chambre d'agriculture	Avancement diagnostic
07/04/2021	DDTM de la Gironde	Avancement de l'animation
31/05/2021	DDTM de la Gironde	Avancement de l'animation
21/06/2021	DDTM de la Gironde	Avancement de l'animation
29/07/2021	DDTM de la Gironde	Avancement de l'animation
13/08/2021	DDTM de la Gironde	Avancement de l'animation
23/08/2021	Chambre d'agriculture	Avancement diagnostic
24/09/2021	DDTM de la Gironde	Avancement de l'animation
12/10/2021	Chambre d'agriculture	Avancement diagnostic
15/10/2021	DDTM de la Gironde	Avancement de l'animation
17/01/2022	DDTM de la Gironde	Organisation du COPIL
26/01/2022	Membres du COPIL	Animation du comité de pilotage

Tableau XIX : Liste des rencontres autour de la gouvernance et de la gestion administrative et financière du site.

## **H. Saisie sous le logiciel SIN2.**

L'application SIN2 apporte à l'ensemble des utilisateurs une **base nationale unique et centralisée de données pour le suivi et la gestion du réseau des sites Natura 2000**. Ce système d'information **améliore et enrichit les échanges de données** entre les différents acteurs du réseau, tout au long de la vie d'un site.

Les **opérateurs et animateurs de sites Natura 2000, et les services déconcentrés de l'Etat renseignent les données** issues de la gestion administrative et technique des sites Natura 2000.

Cette mise à jour a été mise en attente de la réception des actes d'engagement pour les contrats Natura 2000 de la part de l'Etat. En l'état, aucune autre modification n'est à apporter sous de logiciel.

## **I. Versement des données au système d'information de l'inventaire national du patrimoine naturel.**

Le système d'information de l'inventaire national du patrimoine naturel (SINP) est un dispositif partenarial entre le ministère chargé de l'environnement, l'Office français de la biodiversité, le Muséum national d'Histoire naturelle, les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés, les services déconcentrés de l'État. Il vise à favoriser une synergie entre les acteurs œuvrant pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données géolocalisées relatives à l'inventaire du patrimoine naturel (biodiversité et géodiversité).

Le SINP a pour objet de structurer les connaissances sur la biodiversité : espèces (faune, flore, fonge) d'une part, habitats naturels ou semi-naturels d'autre part, et la géodiversité afin de mettre à disposition ces connaissances au plus grand nombre (et selon les réglementations en vigueur). Il couvre l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer) et porte sur le domaine terrestre comme marin.

Au travers de son outil de centralisation des données (Kollect), le CEN Nouvelle-Aquitaine verse automatiquement ses observations naturalistes aux plateformes régionales du SINP : l'Observatoire de la biodiversité végétale (OBV) et l'Observatoire de la faune en Nouvelle-Aquitaine (FAUNA). Les données sont ensuite remontées au niveau national.

### III. Dynamique territoriale.

#### **A. Relevant du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.**

Dans le cadre du développement de sa stratégie d'intervention sur les milieux naturels et des objectifs confiés par la Région au travers de la feuille de route régionale Neo Terra, le CEN Nouvelle-Aquitaine a ciblé une partie du territoire Natura 2000 comme prioritaire au titre de de la sécurisation foncière sur le long terme (acquisition ou maîtrise d'usages) des milieux naturels, des agrosystèmes pastoraux et des milieux à chauves-souris. Une entité de 43,63 ha centrée sur le site Natura 2000 des carrières de Cénac et de la vallée de la Pimpine fait l'objet d'une animation foncière avec la participation de la SAFER.

Plus généralement, cette démarche foncière se veut être en cohérence et en complémentarité avec les autres politiques publiques du territoire et support de projets agro-environnementaux pour la gestion des sites. Ce point pourrait représenter une perspective fédératrice en 2021 avec les partenaires locaux en articulation avec l'animation du site et des objectifs Natura 2000 de protection et de valorisation du patrimoine naturel.

#### **B. Relevant d'autres structures.**

Le SIETRA poursuit l'élaboration du Plan pluriannuel de gestion du bassin versant de la Pimpine. Ce plan de gestion permettra d'améliorer les continuités des corridors de déplacement des chauves-souris au niveau des ripisylves du site. Le CEN Nouvelle-Aquitaine participe à la gouvernance et propose des éléments de renforcement de la prise en compte des enjeux en matière de biodiversité (en articulation avec le DOCOB du site).

## CONCLUSION.

Malgré les difficultés sanitaires, une bonne dynamique intéressante est en cours autour de la réalisation de diagnostics d'exploitation. Ces perspectives pourraient déboucher dès 2023 sur l'émergence d'un PAEC et de contractualisations en MAEC. Au-delà, le bilan de l'année d'animation (décembre 2020 à décembre 2021) les perspectives pour l'année prochaine (2022), validées en comité de pilotage (janvier 2022), porteront sur :

- la poursuite des diagnostics d'exploitations ou de propriétés ;
- la prise de contact avec l'ensemble des collectivités du territoire pour à minima présenter la charte Natura 2000.

Les animateurs restent attentifs à toutes les sollicitations pouvant émerger du territoire. A ce titre, le CEN Nouvelle-Aquitaine peut apporter des éléments d'analyse vis-à-vis des enjeux Natura 2000 à tout projet à l'exception des évaluations d'incidence. De son côté, la Chambre d'agriculture peut être sollicitée pour des projets agro-écologiques.

Par ailleurs, dans le cadre de la feuille de route régionale Néo Terra, le CEN Nouvelle-Aquitaine entreprend une animation foncière auprès des propriétaires de parcelles sur l'emprise des carrières et la plaine alluviale de la Pimpine riveraine. Cette démarche foncière s'articule avec l'animation du site et s'inscrit dans une recherche complémentarités entre plusieurs politiques publiques et de soutien des partenaires locaux.

Annexe 1 : Fiche de synthèse du site Natura 2000

Nom officiel du site Natura 2000 :	<b>Carrière de Cénac</b>	Numéro officiel du site Nature 2000 :	<b>FR 7200698</b>
Date de transmission de la ZSC :	<b>31 juillet 2003</b>	Date de l'arrêté de la ZSC :	<b>22 août 2016</b>
Désigné au titre de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE :	oui / <input checked="" type="checkbox"/> non	Désigné au titre de la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE :	<input checked="" type="checkbox"/> oui / non
Région de localisation du site Natura 2000 :	<b>Aquitaine</b>	Département de localisation du site Natura 2000 :	<b>Gironde (33)</b>
Date de mise à jour du FSD :	<b>28 novembre 2019</b>	Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 :	<b>22,63 ha</b>
Préfet coordinateur :	<b>Préfet de Gironde</b>	Président du comité de pilotage du site Natura 2000 :	<b>Préfet de Gironde</b>
Structure porteuse :	<b>Direction départementale des territoires et de la mer de Gironde</b>	Animateur :	<b>Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine Chambre d'Agriculture de la Gironde</b>
Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site :	-		
Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site :	<b>1303- Petit Rhinolophe Rhinolophus hipposideros</b>		
	<b>1304- Grand Rhinolophe Rhinolophus ferrumequinum</b>		
	<b>1305 – Rhinolophe euryale Rhinolophus euryale</b>		
	<b>1307- Petit Murin Myotis blythiis</b>		
	<b>1308- Barbastelle d'Europe Barbastella barbastellus</b>		
	<b>1310- Minioptère de Schreibers Miniopterus schreibersii</b>		
	<b>1321- Murin à oreille échancrée Myotis emarginatus</b>		
	<b>1323- Murin de Bechstein Myotis bechsteinii</b>		
<b>1324- Grand Murin Myotis myotis</b>			



Annexe 3 : Arrêté ministériel de désignation

<p style="text-align: center;"><b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b></p> <p style="text-align: center;">Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie</p> <p style="text-align: center;">Arrêté du <b>20 NOV. 2014</b> portant désignation du site Natura 2000 <b>carrières de Cénac</b> (zone spéciale de conservation) NOR : DEVL1414913A</p> <p><b>La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,</b></p> <p>Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;</p> <p>Vu la décision de la Commission européenne du 07 novembre 2013 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique ;</p> <p>Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4, R. 414-6 et R. 414-7 ;</p> <p>Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;</p> <p>Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,</p>	<p style="text-align: center;"><b>Arrête :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Article 1er</b></p> <p>Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 carrières de Cénac » (zone spéciale de conservation FR 7200698) l'espace délimité sur la carte au 1/25 000 ci-jointe, s'étendant dans le département de Gironde sur une partie du territoire de la commune suivante : Cénac.</p> <p style="text-align: center;"><b>Article 2</b></p> <p>La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site Natura 2000 carrières de Cénac figure en annexe au présent arrêté.</p> <p style="text-align: center;"><b>Article 3</b></p> <p>La carte visée à l'article 1<sup>er</sup> ainsi que la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages visée à l'article 2 peuvent être consultées à la préfecture de Gironde, dans la mairie de la commune située dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Aquitaine, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.</p> <p style="text-align: center;"><b>Article 4</b></p> <p>Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au <i>Journal officiel</i> de la République française.</p> <p style="text-align: center;">Fait le <b>20 NOV. 2014</b></p> <p style="text-align: center;">La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Pour la ministre et par délégation : Le directeur de l'eau et de la biodiversité,</p> <p style="text-align: center;"><i>Z1703</i> L. ROY</p>
---	---